



**ACCOMPAGNER
FORMER
PROTÉGER**



FORMATION CATEC[®]

**CERTIFICAT D'APTITUDE A TRAVAILLER EN ESPACES CONFINÉS
DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

(Maintien et Actualisation des Compétences)

CERTIFICAT D'APTITUDE A TRAVAILLER EN ESPACES CONFINÉS DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT CATEC® SURVEILLANT - INTERVENANT (Maintien et actualisation des compétences)



OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Maîtriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Maîtriser l'utilisation des équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens de code de communication.

POUR LES SURVEILLANTS

- Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours

POUR LES INTERVENANTS

- Maîtriser les procédures d'évacuation
- Repérer et prévenir les risques

CONTENU

THÉORIE 2H

- Retour d'expérience CATEC®
- Cadre réglementaire : code du travail, R447, R472
- Champ d'application
- Principes généraux de prévention
- Risques du travail en espace confiné
- Les acteurs de la prévention
- Rappel sur les autorisations, permis et protocole

PRATIQUE 5H

- Vérification du matériel et mise en place du site (balisage, repérage des risques, ventilation, détection, chute...)
- Réalisation d'exercices d'entraînement et épreuves certificatives



INFORMATION PRATIQUE

7 H de présentiel

DE 2 à 8 personnes

PUBLIC CONCERNÉ : Tous salariés travaillant ou devant travailler en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative / Certificative

SUIVI ET ÉVALUATION : En phase évaluative lors de mises en situation + questionnaire

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 2 Formateurs CATEC® - Expérience dans le domaine enseigné Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 06 82 51 13 00

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

PREREQUIS

Pour accéder au maintien et actualisation des compétences après 3 ans, le stagiaire devra avoir réalisé des interventions régulières en espace confiné sur les 3 dernières années et une formation récente ou une pratique régulière concernant les contrôleurs d'atmosphère et les masques auto-sauveteurs actuellement mis en œuvre en entreprise.

Rappel les prérequis des formations MAC sont identiques à ceux d'une FI :

POUR LES SURVEILLANTS ET LES INTERVENANTS

- Notions sur la signalisation temporaire de chantier (pour mise en œuvre dans le cadre d'une intervention)
- Maîtrise, nécessaire à la réalisation de l'intervention, de l'usage des contrôleurs d'atmosphère (mise en marche, vérification des critères accessibles pour l'utilisateur, positionnement, reconnaissance des alarmes et leur signification opérationnelle, procédure d'arrêt du matériel, informations à communiquer à son entreprise sur des dysfonctionnements constatés).

N.B. : les prérequis devront être attestés, par écrit, par l'entreprise ou être réalisés par FTIRA.

Le stagiaire devra se munir de sa tenue de travail et EPI.

Nous attirons votre attention sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.

POUR LES SURVEILLANTS

- Notions sur les appareils respiratoires d'évacuation (pour contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention) ;
- Notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, anti chute à rappel automatique, harnais (pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant avant d'accéder à l'espace).

POUR LES INTERVENANTS

- Maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur : dispositif antichute : harnais, tripode, anti chute à rappel automatique ... ;
- Maîtrise de l'utilisation des EPI (dont le masque auto-sauveteur).
- et épreuves certificatives

